



COMMUNIQUE DE PRESSE

AGREMENT DEFINITIF DE NOUVEAUX IOB

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a attribué, en date du 24 novembre 2015, deux agréments définitifs, à la **Société Générale Algérie** et la **Société Tell Markets** en qualité d'Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB).

Cet agrément porte sur l'exercice des activités suivantes :

- Négociation pour compte de tiers ;
- Négociation pour compte propre ;
- Placement de valeurs mobilières et produits financiers ;
- Conseil en placement de valeurs mobilières ;
- Conseil aux entreprises en matière de structure de capital, de fusion et de rachat d'entreprises.

